MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ACADEMIE DE CRETEIL

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le 08 JUILLET 2011 par le président du jury.

Le Diplôme du Baccalauréat Professionnel

Spécialité COMMERCE

est conféré à MONSIEUR ADORAIS Kevin Ihsan

né(e) le 18 Decembre 1991

ST GERMAIN EN LAYE (093)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Pour expédition conforme : Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours

V. GOUDET



Fait à ARCUEIL

,le 13 JUILLET 2011

signature du titulaire

Le recteur de l'académie de CRÉTEIL

Signé: W. MAROIS

Nº 112337235870